Une brasserie cambriolée à Hellemmes

DES PERCEURS DE COFFRES-FORTS Y DEROBENT 3.000 FRANCS

Les perceurs de coffres-forts ne s'arrêtent pas dans leur travail. Après avoir opéré ces derniers temps dans plusieurs gares de la région, c'est une brasserie d'Hellemmes qui a reçu leur visite.

Vendredi soir, les employés de la Brasserie des Travailleurs, située au n° 31 de la rue Jules-Ferry, à Hellemmes, quittaient leur travail comme d'habitude. Ils fermaient les tiroirs de leurs pupitres et le gérant emporta les clefs du coffre-fort placé dans le bureau contre le mur de la façade. Le coffre renfermait la « petite caisse », soit trois mille francs.

LA DÉCOUVERTE DU VOL

Samedi matin, les ouvriers qui prennent leur service assez tôt, arrivèrent à la brasserie. L'un d'eux entra dans les bureaux par la porte donnant sur la cour, pour prendre des clefs.

Mais dans la pièce servant de bureau un singulier spectacle s'offrait à sa vue. Le parquet était jonché de papiers, de factures et d'enveloppes; les livres et registres s'étalaient grands ouverts sur tout le désordre. Des couvercles de pupitres étaient relevés et le contenu des tiroirs avait été éparpillé sur des tables voisines. Quant au coffre-fort, il était béant; la porte en avait été arrachée et gisait à deux ou trois mètres. Naturellement, le coffre était vide de tout contenu.

L'ouvrier, devant ce tableau, prévint immédiatement le concierge et le gérant de la Brasserie coopérative, M. Barbieux.

Ce dernier, qui demeure rue Maurice-Berteaux, se hâta d'arriver afin de procéder aux premières constatations. Il avisa également la police d'Hellemmes.

L'enquête à laquelle se livra le commissaire de police permit d'établir que les malfaiteurs étaient au nombre au moins de trois. Ils parvinrent à s'introduire dans le bâtiment à l'aide de fausses clefs et s'attaquèrent aussitôt au coffre-fort à l'aide d'une perceuse. Ils mirent à nu le mécanisme de la serrure, qui bientôt céda sous les poussées des malandrins.

Après avoir fait main basse sur les billets contenus dans une sébile à monnaie, les malfaiteurs fouillèrent les meubles et tiroirs.

Souhaitons qu'on parviendra à mettre le grappin sur ces audacieux cambrioleurs.

UNE GRAVE AFFAIRE A LILLE

Une arrestation. — Douze inculpations

M. Beaumelon, commissaire de police du 6e arrondissement, apprenait, tout dernièrement, que la rumeur publique accusait une veuve de guerre, la femme Marie Goris, dite « Marie Navire », née Maria Storme, 38 ans, rue d'Emmerin, cour Sinez 1, d'avoir opéré de nombreuses manœuvres criminelles. Ses dernières victimes habitaient dans le quartier de Wazemmes.

Une enquête fut ouverte et les premiers témoins firent des révélations tellement graves que le commissaire de police prévint immédiatement le Parquet.

M. Glorian, juge d'instruction, ouvrit immédiatement une information et envoya une commission rogatoire à M. Baumelon, pour qu'il puisse recueillir tous renseignements sur cette affaire.

M. Baumelon, accompagné de son secrétaire, M. Carton, fit, le 27 avril, une perquisition au domicile de la femme Goris, perquisition qui fut des plus révélatrices.

La veuve de guerre, arrêtée aussitôt et conduite au commissariat, se décida bientôt à avouer un certain nombre de faits remontant à l'armistice et même aux années de guerre et, de ce fait, couverts par la prescription.

Mais pour ce qui était du présent, elle nia énergiquement. Toutefois, les témoignages recueillis par de nombreuses personnes permettent d'affirmer que Marie Goris avait opéré particulièrement dans les milieux ouvriers, à Lille, Lambersart, Loos, Ennequin, Thumesnil et même à Dunkerque et Paris, où ses déplacements lui valurent de grosses rémunérations. Le nombre de ses victimes les plus récentes dépasserait la centaine.

Jusqu'à présent, onze jeunes femmes ont été inculpées pour complicité; quatre d'entre elles habitent dans la même rue que Marie Goris, les autres demeurent à Lille, rues de Cronstadt, de Moscou, du Faubourg-de-Béthune, et aussi à Loos et à Lomme.

Une douzième inculpation a été retenue: c'est celle de l'ami de la femme Goris, le nommé Charles Morel, âgé de 51 ans, qui, habitant avec la veuve de guerre, était bien au courant de ses manœuvres.

Cinq autres personnes, dont la culpabilité est certaine, ont été identifiées, mais elles habitent à Dunkerque et Paris et, en conséquence, n'ont pu encore être entendues.

Marie Goris, dont la conduite est, en outre, des moins exemplaires, a été déférée au Parquet et écrouée après interrogatoire d'identité de M. Glorian, juge d'instruction.

Tous les autres inculpés ont fait des aveux plus ou moins complets; jusqu'à présent, on les a laissés en liberté provisoire.

LE DRAME DE BOULOGNE

La mort est due à un saisissement

Nous avons relaté avant-hier le drame qui se déroula dans le quartier Saint-Pierre et au cours duquel un ivrogne frappa brutalement Mme Ve Ledez-Face, qui quelques heures après expirait.

L'autopsie pratiquée sur le cadavre de la victime a établi que la mort est due à un saisissement, Mme Ledez était atteinte d'une maladie de cœur.

NOTES D'ART

L'exposition A. Moreau-Néret à Roubaix

L'exposition de M. A. Moreau-Néret qui s'ouvre aujourd'hui à la Galerie Dujardin offre aux amateurs des éléments variés d'intérêt. Comme première remarque, il leur sera d'abord curieux d'observer le parti que l'artiste a respectivement tiré du procédé de l'aquarelle et du procédé de la peinture à l'huile. Dans ce dernier, ce sont principalement des intérieurs et des portraits sérieusement traités; leur dessin et leur aspect assez souvent sévères, quelquefois un peu durs, leur couleur réaliste diffèrent essentiellement du genre de peinture gaie, tendant visiblement à plaire par des colorations idéales, auquel nous ont habitués les héritiers de l'impressionisme qui se sont succédé ici. Il est manifeste que M. Moreau-Néret recherche plutôt la solidité. Ce n'est d'ailleurs pas toujours aux dépens de la grâce et de la délicatesse. Par exemple, dans une œuvre comme celle qui est intitulée «Dans un rayon de soleil (29) ces qualités ne sont pas seulement un reflet; elles émanent du sujet même de cette charmante figure de jeune fille, de la lumière si fine qui la baigne, de la pureté des lignes et des tonalités. «En visite le soir» (6), page d'intimité très prenante; «Visite à la campagne» (14), où les attitudes sont si justement notées, expriment dans un langage sobre, précis, l'esprit d'un intérieur. A la réalisation du portrait, M. Moreau-Néret apporte les mêmes facultés de profondeur et de sincérité et une science complète, ainsi qu'on le voit dans « Le Vénitien » (28) et dans les portraits plus expressifs de « M. F. A.N. », de « Mme H.A.N. » et de « Serge ».

Dans l'aquarelle, M. Moreau-Néret se rapproche davantage des tendances actuelles, principalement dans ses petits paysages de « Bordighera », Saint-Jean-de-Luz » et « Niederbronn » (56 à 61) où sont harmonieusement unies les qualités de force et de charme. Ses portraits de « Mlle M. P. » et de « Mme de J. B. » sont, dans ce procédé, une difficulté vaincue avec bonheur. On verra aussi un certain nombre de sujets allégoriques ou mythologiques: « Le génie de la vigne » (35), « Narcisse » (34), « Jeux d'enfants sous les eaux » (32), etc..., dont le dessin surtout est intéressant. Une composition en grisaille infiniment poétique, « L'arrivée des bergers » (33) occupe ici une place tout à fait à part. Mais où triomphe, à notre avis, le talent de l'aquarelliste, c'est dans une remarquable série de fleurs peintes en natures mortes: coupes de roses, d'hortensias bleus, de bégonias, de dahlias, de pétunias; vases de pivoines, d'œillets, d'anémones, de pêches à la pulpe charnue et veloutée, lys rouges magnifiques. Les corolles sanglantes, azurées, diaprées, violettes ou immaculées forment avec les récipients de matière rare, de formes élégantes où elles reposent, avec les draperies et tapis qui servent de fond de délicates et brillantes harmonies dont on ne manquera pas d'apprécier le charme.

A. T.

AU CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

Lors de la prochaine session du Conseil général, M. Paul Maréchal, conseiller général de Tourcoing proposera divers vœux très intéressants, dont:

Un vœu en faveur des sauveteurs bénévoles (ou volontaires), victimes de leur dévouement, et demandant: 1° Que les dispositions bienveillantes des lois du 31 mars 1919 en faveur des victimes de la guerre (veuves de guerre ou mutilés), des 27 juillet 1917 et 26 octobre 1922, en faveur des Pupilles de la Nation, soient appliquées par assimilation absolue aux sauveteurs volontaires tués ou blessés au cours d'un acte de sauvetage et de dévouement sur terre ou dans l'eau; 2° Que la médaille officielle de Sauvetage attribuée par les ministères de l'Intérieur ou de la Marine soit assimilée à la Médaille militaire.

Un vœu se rapportant à l'assistance aux vieillards infirmes, incurables privés de ressources et proposant que l'ensemble, c'est-à-dire l'allocation et la retraite puissent atteindre 1.500 fr. au lieu de 750, que les quelques francs donnés par les familles ne soient pas portés en décompte.

Enfin, un un 3e vœu, contre la fraude aux frontières et demandant que la fraude soit réprimée scrupuleusement par le service des douaniers (renforcé s'il le faut).

Que cette répression ne soit partout pas éphémère, mais sans discontinuation. Que des ordres très sévères soient donnés à chaque direction et entièrement exécutés.

UNE AFFAIRE DE FRAUDE EN DOMMAGES DE GUERRE A AUDIGNIES

Le tribunal civil d'Avesnes vient de rendre son jugement dans une affaire de fausse déclaration de dommages de guerre.

Une dame de Veyle de Romans, décédée depuis, avait déposé le 26 février 1921, au greffe de la Commission cantonale de Bavay, une demande dont le montant était de 653.048 fr. 53 en perte subie et 1 million 996.607 fr. 71 en valeur de remplacement.

Les héritiers ont perçu 652.092 fr. 94 à titre d'avances et de cession.

D'après l'expert, M. Dupont, à Hazebrouck, la déclaration de la sinistrée est de haute fantaisie, fortement exagérée en quantité et valeurs et intentionnellement fausse.

L'expert concluait à une somme de: 87.863 fr. 80 en perte subie et 259.829 fr. 60 en valeur de remplacement et 2.999 fr. 75 de vétusté.

Me de Lauwereyns, représentait M. le Préfet du Nord et Me Pécard, les consorts de Veyle de Romans.

Le tribunal a prononcé la déchéance totale des droits à dommages de guerre et le remboursement de la somme de 652.092 fr.94 perçue à titre d'avance avec intérêts à 6 % du jour de chaque versement.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI DIMANCHE 1er MAI :

Aujourd'hui, saints Philippe et Jean; demain, saint Athanase.

Soleil: Lever à 5 h. 34; coucher à 20 h. 03.

Lune : Nouvelle du 1er mai; premier quartier le 8.

Bulletin météorologique pour la journée du 1er (Région Nord) : Temps nuageux avec éclaircies; vent de Nord-Est, 5 à 7 mètres; température sans grand changement, minimum + 2°.

Pharmaciens de garde : MM. Boulois, 13, rue de Mouvaux; Couplet, 33, rue du Collège.

Caisse d'Epargne : Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.

Bibliothèque pour tous, 38 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, de 10 h. 30 à 12 h.

Œuvre de St-François-Régis, 32, rue Richard-Lenoir, de 10 h. 30 à 12 h.

Groupement Nordiste d'Echange (Bourse libre de timbres), de 10 h. 30 à 12 h. 30, rue de la Gare, 4.

Musée Weerts (Hôtel de Ville), de 9 à 12 h.

A 10 h., Eglise Ste-Elisabeth : Bénédiction des orgues.

A 15 h. et à 20 h., Hippodrome : Cirque Hoste.

A 15 h. et à 20 h. 30, Casino-Théâtre : Music-hall.

A 15 h. et à 20 h., Champ de foire : Cirque Dejoughe.

NOTRE HOTEL DES POSTES S'ACHÈVE

SON HORLOGE MONUMENTALE EST UN MODÈLE DU GENRE

Les travaux d'édification de notre Hôtel des Postes touchent à leur fin et ce superbe bâtiment se présente maintenant sous son aspect définitif, dans toute la splendeur et la pureté de son style.

Toute l'activité des constructeurs s'est portée, depuis quelques semaines, sur le svelte campanile qui profile fièrement sur le

VUE D'ENSEMBLE DE L'HOTEL DES POSTES

ciel, l'angle aigu de son toit d'ardoise délivré de la laide ceinture d'échafaudage qui l'enserrait.

Au-dessous, l'horloge monumentale dessine, sur chacune de ses faces, les cercles gigantesques de ses quatre cadrans qui n'ont pas moins de trois mètres de diamètre.

Ils présentent cette particularité de ne porter aucun chiffre, ceux-ci étant remplacés par de petits losanges noirs tranchant vivement sur l'opaline translucide qui en est la substance. Cette disposition, employée chaque fois qu'un cadran placé trop haut pour que les chiffres puissent être pratiquement déchiffrables, présente l'avantage de le rendre beaucoup plus lisible — parce que moins embrouillé — lorsqu'il est éclairé la nuit.

L'horloge qui restera autonome, en attendant qu'on la synchronise avec celle de l'Hôtel de Ville, actionnera, de quart d'heure en quart d'heure, un carillon de cinq cloches reproduisant la célèbre ritournelle du carillon de Westminster.

La fourniture et l'installation de cette horloge monumentale et de son carillon, construits par les ateliers Brillié frères, ont été confiés à MM. Decoulange et Fourgous à qui nous devons déjà l'électrification des horloges de l'Hôtel de Ville et des principales églises de notre ville.

Cette union judicieuse d'un horloger et d'un électricien expérimentés, pour l'exploitation d'une concession d'horloges électriques, a donné récemment naissance à la Société à R. L. « L'Horlogerie électrique industrielle », concessionnaire exclusive, pour la région du Nord, des Ateliers Brillié frères dont la réputation en matière d'horlogerie est mondiale.

Nous félicitons les deux techniciens roubaisiens qui ont su mener à bien ce montage extrêmement délicat et nous formons des vœux pour que notre nouvel Hôtel des Postes, tant attendu, ne tarde plus, maintenant, à ouvrir toutes grandes ses portes au public.

HALLE FLIPO. Beurre 20.50, extra 21.20 et 24.50. Hollande 9. Café. 20. Biscuits 7 à 11. 074d

Une rixe à la foire

Samedi soir, M. Charles Leujeune, 32 ans, domicilié 33, rue Voltaire, avait fait la connaissance, sur le champ de foire, d'une jeune fille dont il ignore le nom.

Après avoir visité, en sa compagnie, les principales attractions foraines, il se trouvait, vers 21 h. 30, à l'angle du boulevard Gambetta et de la rue de Lannoy lorsqu'il fut pris à partie par un inconnu qui, après une brève altercation, lui envoya un violent coup de poing. M. Leujeune, perdant l'équilibre, tomba si malencontreusement qu'il se foula le poignet droit, pendant que son antagoniste et sa compagne disparaissaient.

Le blessé qui se plaignait beaucoup, fut conduit au café Alphonse Nutte, Grand'Rue, où M. le docteur Picot, mandé, vint l'examiner.

Le praticien releva des lésions graves au poignet et fit admettre M. Leujeune à l'hôpital de la Fraternité.

AUJOURD'HUI, aux GALERIES MAMAN LOUISE, remise 5 % aux travailleurs. Entrée libre. 179, rue de Lannoy, (arrêt Car C.). 37075d

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'INSTITUTION St-LOUIS. — Demain lundi 2 mai, les membres de l'Association auront la bonne fortune de pouvoir entendre M. le chanoine Régent, aumônier militaire du 1er corps d'armée qui a bien voulu accepter de venir faire aux anciens une conférence sur « La monographie du combat ».

Tous les anciens voudront ne pas perdre cette occasion d'écouter le conférencier dont la renommée n'est plus à faire. Les anciens combattants, en particulier tiendront à être présents au Cercle à 20 h. 30.

ON NOUS PRIE D'ANNONCER qu'à l'occasion de la Braderie, le «DAMIER», 113, rue de Lannoy, exposera des PAPIERS PEINTS essentiellement Bon Marché. Rien que des occasions. Ménagères, profitez... 37077

EN L'HONNEUR D'UN EMPLOYÉ RETRAITÉ DE LA VILLE. — Le personnel de la Mairie s'est réuni samedi, à 18 h. 30, au Café Vanbelleghem, rue Neuve, en l'honneur d'un employé du secrétariat de la Mairie qui prend sa retraite.

M. Henri Osset, au nom de ses collègues, a adressé à M. Jean Lecomte, sous-chef de bureau de la population, qui avait à ses côtés sa dame et son fils, ses meilleurs vœux et a dit qu'en toutes circonstances le héros de cette manifestation a toujours eu des égards pour ses inférieurs.

Il l'a prié ensuite d'accepter un modeste souvenir et lui a fait part des regrets unanimes que cause son départ. Il a terminé en faisant des vœux pour que sa retraite lui soit agréable et qu'il en profite le plus longtemps possible.

S'adressant à Mme Jean Lecomte, M. Henri Osset l'a prié de vouloir accepter en témoignage de bonne camaraderie du personnel, une belle gerbe de fleurs qu'il lui offre.

Des applaudissements couvrent les dernières paroles de M. Osset, puis un chaleureux vivat est chanté en l'honneur de M. Jean Lecomte et de sa famille.

Très touché de cette marque de sympathie spontanée de la part de ses collègues, M. Jean Lecomte remercie avec émotion et les assure que cette fête tout intime lui rappellera les jours heureux qu'il a passés au milieu d'eux.

La soirée s'est terminée par des chants et la plus franche camaraderie n'a cessé de régner.

Chaussures BOUCAU, séries luxe, 99 fr. 068d

A L'AMICALE MARLOT. — L'Amicale Léon Marlot organise pour le dimanche 1er mai, les jeux, courses et concours ci-dessous mentionnés, sous les auspices de l'Administration municipale:

Programme: à 9 h., avenue Linné, face à l'école, leçon d'éducation physique par les deux groupes de la section sportive des Amicales Léon-Marlot et Linné, directeur, M. Duponchelle.

A 9 h. 30, course pédestre, 150 m. plat (garçons de moins de 13 ans), 50 fr. de prix; 80 m. plat (réservé aux filles), 50 fr. de prix.

A 10 h., courses à trottinettes (réservées aux élèves-filles de l'école Linné, 30 fr. de prix.

A 10 h. 30, courses à cerceaux (réservée aux élèves-garçons de l'école Linné). Départ face estaminet Duquesnoy, arrivée estaminet Parent, 30 fr. de prix.

Pendant la durée des épreuves jusque midi, concours de tir permanent au stand de l'Amicale Léon-Marlot, entrée rue Jean-Macé: 1er prix, une superbe garniture de cheminée et autre lots non moins importants. Prix du carton, 1 fr.

De 9 à 18 h., chez Louis Catteau, rue Linné, grand jeu de dés au profit des œuvres scolaires et post-scolaires de l'Amicale Léon-Marlot. Deux superbes garnitures de cheminée et de nombreux lots seront mis en jeu.

PÉDICURE, César Baisez, r. d. Collège, 195. Le matin à domicile. L'après-midi chez lui. **Guérison garant. des Verrues aux pieds.** 29882

POUR 495 fr. une excellente bicyclette complète, garantie, 21, rue Nain, Rx. 37039d

FÊTES DES QUARTIERS DU MOULIN, POTENNERIE, RAVERDI et du NOUVEAU-ROUBAIX (4, 5 et 6 juin 1927 (Pentecôte). — Le Comité a décidé qu'un carrousel à vélos, doté de 150 francs de prix, aurait lieu le lundi 6 juin 1927, place du Travail, de 9 h. du matin à 17 heures.

A l'occasion de la fête du Travail, le Comité a remis à vingt cafetiers des lots qui seront joués gratuitement dans ces divers débits. Ceux qui n'auraient pas été favorisés par la distribution, auront la priorité à la Fête nationale.

Le Comité fait appel aux jeunes gens et jeunes filles qui voudraient quêter les jours de la fête, pour se faire inscrire chez MM. Carette, rue Linnée; J. Ghesquière, 44, rue de Denain; L. Vandenbrande, rue de Ma Campagne. Des cadeaux très importants leurs seront offerts. Le Comité invite les débitants qui voudraient donner un jeu de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu le mardi 3 mai, chez M. E. Detourney, rue Decrôme, 22, à 19 h. 30.

POURQUOI PAYER COMPTANT, quand vous pouvez avoir votre mobilier, payable en 12 mois, meilleur marché que partout ailleurs, chez Gervais Lefebvre, 27, rue Blanchemaille, Rx. 29821d

BRADERIE DU JEAN-GHISLAIN. — En vue de l'organisation de la braderie, les commerçants de la rue de l'Ommelet sont invités à se réunir le mardi 3 mai, chez M. Chagnon, 152, rue de l'Ommelet. Les commerçants désireux d'organiser des jeux, sont invités à envoyer leur adhésion pour le jeudi 5 mai, dernier délai, au siège, 149, rue de l'Ommelet.

A L'OCCASION DE LA BRADERIE de la rue de Lannoy, le Lundi 2 Mai, les chaussures DOLLY vendront des séries réclame : Souliers dames, depuis 29 fr.; Pantoufles, dep. 4,95. 37071

UN LION S'EST ÉVADÉ afin d'aller admirer les bicyclettes « **Humber** », 21, r. Nain. 040d

UNION PAROISSIALE DES HOMMES (Paroisse du Saint-Sépulcre). — Mercredi 4 mai, à 20 h., dans la salle de la Maison Saint-Louis, 71, rue Descartes, conférence sur « La Franc-Maçonnerie et l'école », par M. le chanoine Delsaux.

Chaussez-vous élég. ch. Boucau-Verecke. 067d

ARRESTATION D'UN INDÉSIRABLE. — Les agents de Sûreté Emaer et Lutun ont arrêté samedi matin, à 10 h. 30, rue du Moulin, Emile Mahieu, 36 ans, serrurier, pour infraction à un arrêté d'interdiction de séjour pris contre lui le 22 mars de cette année, à la suite d'une condamnation pour violences et port d'arme prohibée.

Il a été déféré au Parquet.

L. DUFOREST-BOILEUX, 9 r. N.-D. des Victoires. Satinette t. genre, tailleurs, tapiss. 062d

BRUTALITÉS ENVERS UN CHEVAL. — Vendredi, vers 9 h., rue de Tourcoing, un charretier brutal, Désiré Ribaucourt, 27 ans, domicilié, 100, rue Achille-Testelin, à Tourcoing, frappait son cheval à coups de pied. Un agent qui passait lui a dressé procès-verbal.

L. PARENTHOU & F. LIERMAN, Grande-Rue, 119. — Décorations d'intérieurs. Peinture. Papiers. Ameublements, Meubles. 17064

REVISION DES LISTES ELECTORALES. — La liste des électeurs à la Chambre départementale d'agriculture est déposée à partir de ce jour, au Secrétariat de la Mairie. La dite liste sera communiquée à tout requérant. Les demandes en inscription ou en radiation devront être formées dans le délai de trente jours, c'est-à-dire jusqu'au 31 mai inclusivement.

UNION AMICALE DES TAILLEURS. — Réunion demain lundi, à 18 h., « Café du Sans Souci », rue du Collège.

CHORAL DU NOUVEAU-ROUBAIX. — Réunion générale, mardi prochain, à 7 h. 30, au local, chez M. Prudent, 107, boulevard de Fourmies.

UN ATELIER ÉLECTRIQUE D'OPTIQUE, avec tous les perfectionnements modernes fonctionne depuis deux ans à la **Pharmacie des Produits Corbeaux,** 11 bis, rue de Lannoy, sous la direction d'un **opticien** spécialiste; cela à la grande satisfaction du public, en raison de l'assortiment complet qu'il y trouve, de la rapidité d'exécution et des prix modiques qui y sont appliqués. Les ordonnances de MM. les docteurs oculistes sont exécutées fidèlement et avec le plus grand soin. 36796

WATTRELOS

Fête nationale de Jeanne d'Arc

Nous avons annoncé déjà la préparation de la fête nationale de Jeanne d'Arc qui aura lieu le 8 mai. Ci-dessous nous donnons le programme élaboré par l'actif Comité local:

Samedi, à partir de 14 h., et dimanche, de 8 à 18 h., chez Depraetère et chez Piat, Grand'-Place, jeu de boules sur deux jeux; 500 fr. de prix; huit mises pour 3 francs.

Dimanche, à l'Innovation, Grand'-Place, concours de tir à la carabine, 200 fr. de prix. — A 11 h. 15, défilé des sociétés patriotes de la ville. — A 11 h. 30, Eglise St-Maclou, Messe de Jeanne d'Arc, panégyrique, La Musique Municipale et la Chorale St-Maclou prêteront leur concours. — A 14 h., grande fête sportive sur le terrain municipal : Courses de 100 m., 200 m., relai, 1.500 mètres: match de football entre le Sporting-Club Wattrelosien et la Croix de Malte. Une superbe coupe est en compétition. — A 3 h. 30, grande course cycliste sur le vélodrome municipal. L'entrée du terrain est gratuite. Dans la journée, amusant lancer de ballons, Grand'-Place. — A 18 h., brillants concerts donnés par les Accordéonistes du Laboureur et les Enfants de la Lyre. — A 20 h., place St-Vincent-de-Paul, exercices équestres, par la Cavalerie St-Georges. — A 21 h., grand cortège historique. Itinéraire : Place St-Vincent-de-Paul, rues du Sapin-Vert, de Tourcoing, Vieille Place, rue Pierre-Catteau, Grand'-Place, où, à 21 h. 30, aura lieu une splendide apothéose avec le concours de la Philharmonie du Crétinier et des diverses sociétés chorales de la ville. 200 exécutants.

Par suite d'engagements antérieurs, les sociétés de gymnastique « La Gauloise » et « La Patriote » ne pourront pas cette année apporter le concours au Comité, mais leur participation reste assurée pour les années qui vont suivre.

Situation des jeunes gens dans l'horticulture

Le Cercle Horticole attire tout spécialement l'attention des familles sur la facilité offerte aux jeunes gens de se faire en quelques mois une très belle situation.

Pour devenir bon maraîcher ou horticulteur il faut généralement passer de nombreuses années dans des établissements différents ou bien encore faire deux ou trois années d'études dans des écoles spéciales.

Pour remédier à cet état de choses, l'Etat et le Département ont créé dans le Nord une école pratique d'horticulture. La durée de ces études pratiques sera d'environ six mois et la dépense totale, nourriture et logement compris sera de mille francs. Ces études seront suivies d'un examen avec remise de diplôme. Beaucoup de parents voudront faire ce léger sacrifice pour faciliter rapidement à leurs jeunes gens l'exercice d'une profession aussi saine que lucrative.

Le nombre des élèves sera limité et les cours commenceront courant ou fin mai.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à M. Jean Van den Bosch, président du Cercle Horticole, à son habitation, 68, rue Carnot, à Wattrelos, le soir à 8 h., ou à son bureau, 37, rue Pauvrée, à Roubaix, dans la journée.

Maurice DUPREZ-MONET, 122, rue Carnot. Entreprise de Peinture, Décors, Vitrerie. 37046

L'ACCIDENT DE TRAMWAY DU LABOUREUR. — Mort de la victime. — Comme nous le faisions prévoir dans notre numéro d'hier, la victime de l'accident de tramway du Laboureur n'a pas survécu à ses graves blessures. Mme Albert Bouwman a succombé à l'hôpital, vendredi soir, vers 22 heures.

INCROYABLE. « FORD », carrosserie Normande, payant 1/2 taxe, éclairage électrique et Magondeau de secours, 1.000 fr., ainsi qu'une jolie Limousine Peugeot pour 4.000 fr. S'adresser au dépositaire d'essence « Energie », 110, rue de Tourcoing, Wattrelos. 7184Sd

UNION CHORALE. — Réunion au local, Café Lambrecht-Dhedenne, à 9 h. 30, afin de participer au cortège du 1er mai. Insignes et médailles de rigueur. Pour le concert à la Vieille-Place, réunion à 18 h., chez Isidore Gentou, 67, rue Faidherbe. Présence indispensable.

LUNETTES, Pince-Nez. Herbor1e Demortier, Bandages, Ceintures, 62, rue du Crétinier. 22096

LES FETES JUBILAIRES de la CHORALE LA CŒCILIA. — Le Comité, dans sa dernière réunion, a mis sur pied un programme des plus choisis en vue des fêtes jubilaires qui auront lieu les 28 et 29 mai prochains. Les jeunes filles qui désirent vendre la petite fleur sont priées de se faire inscrire dès à présent, chez M. Edouard Bagein, trésorier, rue du Crétinier. De jolis cadeaux seront offerts pour leur dévouement.

Aujourd'hui, 1er mai, réunion de la société à 10 h., au siège, pour le cortège du 1er mai.

AMICALE DES ANCIENS GYMNASTES DE LA FRANÇAISE ET LA GAULOISE. — Réunion des membres, à 9 h. 30, au local, Café L. Piat, afin de participer au cortège du 1er mai. L'après-midi, rendez-vous à 16 h., place St-Vincent-de-Paul, pour la fête de gymnastique.

BUREAUX D'ASSISTANCE ET DE BIENFAISANCE. — Les bureaux d'assistance et de bienfaisance de Wattrelos, seront fermés lundi, 2 mai.

PERCEPTION DE LA TAXE SUR LES AUTOS ET LE CHIFFRE D'AFFAIRES. — Lettres A, B, C, D, les 3 et 4 mai; E, F, G, H, de 5 mai; I, J, K, L, le 6 mai; M, N, O, P, Q, le 7 mai; R, S, T, U, le 10 mai; V, W, X, Y, Z, les 11 et 12 mai.

PHARMACIEN DE GARDE le dimanche 1er mai M. Combaut, 40, rue Carnot.

LA LISTE DES ELECTEURS A LA CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE est déposée à partir de ce jour, au Secrétariat de la Mairie. La dite liste sera communiquée à tout requérant. Les demandes en inscriptions ou en radiation devront être formées dans le délai de trente jours, c'est-à-dire jusqu'au 1er juin 1927 inclusivement.

CROIX

UNE MAGNIFIQUE TOMBOLA au CERCLE SAINT-MARTIN. — Aujourd'hui, dimanche, à 20 h., une magnifique tombola comprenant une quarantaine de lots sera tirée entre tous les membres du Cercle Saint-Martin. Pour y participer, il suffit d'être inscrit comme adhérents, et d'être à jour de ses cotisations. A 18 h., une petite réunion aura lieu pour fêter les succès de la section de basket-ball dans les championnats de l'Union de Flandre, de 2e et 3e séries.

LES VIEILLARDS de L'HOSPICE AU CIRQUE. — Jeudi dernier, les vieillards valides de l'Hospice, sont alliés au Cirque Hoste, installé à l'Hippodrome roubaisien. Amenés en autos par les soins de la maison Deschemaecker, chevilleurs, rue Kléber, à Croix, ils furent accompagnés par le Maire et les Administrateurs de l'Hospice. Il leur fut donné de se dérider pendant quelques heures, grâce à l'amabilité de la Direction, qui leur avait accordé la gratuité de ce magnifique spectacle. Les vieillards adressent leurs remerciements profondément sincères à ceux qui leur ont permis de passer une aussi agréable journée.

INSCRIPTION DE LA CLASSE 1928. — Il est rappelé que la Mairie procède à l'inscription des jeunes gens nés en 1908 et des naturalisés appartenant à la classe 1928. Les retardataires sont particulièrement invités à se faire inscrire sous le plus court délai. Le livret de mariage ou un acte de naissance indiquant l'heure de naissance est exigé pour l'inscription.

FERMETURE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS. — A l'occasion du 1er mai et de l'inauguration de la nouvelle Mairie, les établissements publics sont autorisés à rester ouverts toute la nuit de dimanche à lundi.

WASQUEHAL

INSTALLATION DU PRESIDENT D'HONNEUR DU CHORAL LAUREYNS. — Le Choral Laureyns a fêté, au siège de la société, la nomination, comme président d'honneur, de M. Sylvain Lejeune. Après les présentations d'usage, un programme de choix a été exécuté, sous la direction de M. Oscar Laureyns. Des fleurs ont été offertes à Mme Lejeune et après un remarquable discours du président d'honneur, le champagne a été sablé et le vivat des Flandres, exécuté d'une façon artistique en l'honneur des hauts visiteurs. Cette cérémonie, toute intime, laissera un inoubliable souvenir à tous ceux qui ont eu la bonne fortune d'y prendre part.

SECRETARIAT DES ŒUVRES SOCIALES (2, rue de Tourcoing, Capreau). — Aujourd'hui dimanche, de 9 à 10 h., permanence pour les Syndicats libres: la mutuelle « La Famille », paiement des secours; la caisse dotale « La Jeunesse Prévoyante; la Caisse Populaire, versements et demandes de prêts; le Secrétariat du Peuple, renseignements divers.

AYEZ VOS PAPIERS EN REGLE. — Pour défaut de visa de feuille d'immatriculation, la gendarmerie de Roubaix a verbalisé contre Edmond Bouckuyt, travaillant à la Filature du Nord.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A l'usine de Saint-Gobain, M. Adolphe Morel, 10, impasse Lavoisier, à Wasquehal, en procédant au chargement de caisses sur un wagon, en a reçu une sur le pied droit au cours de son travail et s'est fait une contusion profonde de la face dorsale du pied droit nécessitant un repos de 15 jours. — Au chantier de la Société d'entreprises générales, un manœuvre, M. Jules Vestropen, 37 ans, 6, rue Lefebvre, à Flers, s'est fait une contusion de l'omoplate droite en basculant une brouette de matériaux. Cet ouvrier devra cesser le travail pendant 15 jours.

LANNOY

CABINET DENTAIRE. Ouverture le 3 Mai, 28, rue Nationale. 37034

FLERS

FETES DU 1er MAI. — A l'occasion du 1er mai, pour le quartier du Breucq, à 17 h., grande fête de gymnastique, place Constantin-Descamps, et à 20 h., bal dans la salle des fêtes. Au Bourg, place de la Liberté, à 18 h., concert par la Fanfare Municipale et à 20 h., bal.

A LA MAIRIE. — A l'occasion de la fête du 1er mai, le bureau de l'état-civil seul sera ouvert de 11 à 12 heures.

LYS

NOUS RAPPELONS A NOS LECTEURS que les annonces peuvent être déposées chez M. Danaels, 24, rue de Lannoy, à Lys. 37051

HEM

LE TROTTOIR AUX PIETONS. — Emile Milet, 15 ans, demeurant à Hem, a été gratifié d'un procès-verbal, pour avoir roulé à vélo sur un trottoir interdit.

LEERS

AMICALE DES COMBATTANTS FRANCO-BELGES. — Réunion aujourd'hui, dimanche, à 17 h., au local, chez M. Rousseau, 2, rue de Wattrelos.

ASCQ

NOUS RAPPELONS A NOS LECTEURS que les annonces peuvent être déposées chez M. Ch. Sornette, libraire, à Ascq. 37030

CYSOING

PROCES-VERBAL pour abandon d'attelage a été dressé par la gendarmerie, à charge de M. Arthur Beaumont, meunier à Aix-des-Orchies.

FEUILLETON du « JOURNAL de ROUBAIX » du 1er mai 1926 N° 21.

MON MARI

PAR MAX DU VEUZIT

XIII

— Asseyez-vous, fit-il en me désignant un fauteuil et en s'installant dans un autre.

Était-ce hasard, où le fit-il intentionnellement, je remarquai qu'il s'était encore placé entre moi et la sortie.

— Quels sont donc ces achats que vous ne sauriez différer d'un jour ? questionna-t-il, tout de suite.

Son ton et ses manières étaient on ne peut plus correctes, mais j'étais trop surexcitée pour diminuer la sécheresse de ma voix.

— On peut toujours différer un achat, mais il me plaît de le faire aujourd'hui.

— A votre aise; mais pourquoi n'avoir pas fait atteler ?

— Je n'ai pas besoin de voiture.

— Je ne vois pas ladiy Anderson courant à pied d'un magasin à un autre... Enfin, admettons ! Le vieux John, tout au moins, aurait pu vous accompagner : il vous eut guidée dans la capitale que vous ne connaissez guère.

— Mais s'il ne me plaît pas, à moi, d'être accompagnée !

— Pourquoi cela vous déplairait-il ? Vous n'avez pas de visite ou de rendez-vous que vous n'osiez avouer, je pense !

— Ah ! ça ! suis-je donc prisonnière ici et n'ai-je pas le droit d'aller et venir sans en demander l'autorisation :

— Vous avez tous les droits ici... sauf un !

Il avait conservé son calme, malgré la véhémence de ma voix.

— Lequel donc ?

Je m'étais dressée, le bravant de mon regard de feu.

— Celui de partir, fit-il avec son flegme imperturbable. Vous paralysez oublier la promesse de Simone Montagnac m'a faite, hier, avant que je l'introduise ici sous le nom de lady Anderson... Elle s'est engagée à subir une épreuve de plusieurs mois. Je veux croire qu'elle ne renie pas, aujourd'hui, sa